

 COMMUNE DE ROBION Arrondissement d'APT	DE 2026-015 EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE ROBION SÉANCE du 21 mars 2026
--	--

L'an deux mil vingt-six et le vingt-un mars à onze heures, le CONSEIL MUNICIPAL de cette commune régulièrement convoqué le 16 mars 2026, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrick SINTES, Maire.

Présents : Guy HOAREAU, Monique JOANNY, Marc VALERO, Agnès LANET, Laurent MARIANELLI, Marie-Claire GIRARDET, Gwénaél LOUAISEL, Marylise GEORGEN, Noël STEBE, Michel NOUVEAU, Alain LARGERON, Sylvie JAUFFRET, Bernard BOUDOIRE, Samuel PAGNETTI, Edwige MARIANELLI, Katia CASTELLAN, Caroline CHARVET, Lydia CAVA, Julie VALLA, Eugénie GUILLON, Franck STARON, Florian MOLLIEUX, Daniel CLING, Samia GUILLARME, Eric GUILLAUMIN, Odile MOLLARD
Secrétaire de séance : Florian MOLLIEUX

5.1 - Election des adjoints

Monsieur le Maire expose :

En vertu des articles L 2122-4, L 2122-7-2 et L 2122-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que les Adjoints au Maire sont élus au scrutin secret de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel parmi les membres du Conseil Municipal.

Considérant que les adjoints prennent rang dans l'ordre de leur nomination.

Considérant que sur chacune des listes, l'écart entre le nombre de candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à un.

Considérant que si après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus.

Monsieur le Maire effectue un appel à candidatures.

Une seule liste de candidats aux fonctions d'adjoints au maire est déposée. Il s'agit de la liste conduite par Monsieur Guy HOAREAU.

1^{er} adjoint : Guy HOAREAU

2^{ème} adjoint : Monique JOANNY

3^{ème} adjoint : Marc VALERO

4^{ème} adjoint : Agnès LANET

5^{ème} adjoint : Laurent MARIANELLI

6^{ème} adjoint : Marie-Claire GIRARDET

7^{ème} adjoint : Gwénaél LOUAISEL

8^{ème} adjoint : Marylise GEORGEN

Monsieur le Maire invite les conseillers municipaux à passer au vote.

1er tour de scrutin.

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a remis fermé, au Maire, son bulletin de vote écrit sur papier blanc ou le bulletin préétabli.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : **0**

Nombre de votants (enveloppes déposées) : **27**

Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : **2**

Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral) : **0**

Nombre de suffrages exprimés : **25**

Majorité absolue : **13**

A obtenu : la liste conduite par Monsieur Guy HOAREAU : 25 voix.

Les candidats figurant sur la liste conduite par Monsieur Guy HOAREAU ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés adjoints au Maire.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

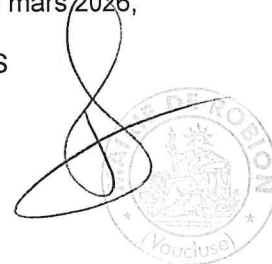
Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-218400992-20260323-DE_2026_015-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/03/2026

Pour extrait certifié conforme,
ROBION, le 23 mars 2026,
Le Maire,
Patrick SINTES



Le secrétaire de séance
Florian MOLLIEX

A handwritten signature of Florian MOLLIEX, consisting of several fluid, overlapping strokes.